

Comme une grande armure providentielle, l'agrandissement de l'école de Bovernier protège de manière naturelle le site de l'école du risque d'avalanche. Le bâtiment est implanté en bas de pente. Le mur habité se plie en plan et en élévation pour se coller à la topographie du lieu et dégager les places de récréation et de sport nécessaires.

Le programme d'agrandissement regroupe différentes fonctions complémentaires au bâtiment existant de classes pour les besoins de l'école et de la collectivité : gymnastique, activités créatrices, accueil de la petite enfance, accueil de sociétés chant et gymnastique.

Comme un petit train, les différentes fonctions s'enchaînent de manière logique par rapport au village et par rapport au fonctionnement de l'école: la garderie en tête, l'école primaire au centre, la salle de gymnastique en fin.

Les espaces sont juxtaposés, connectables et déconnectables pour une flexibilité maximale et une rationalité économique optimale.

L'agrandissement est « plugé » à l'école existante par une passerelle jetée au-dessus du préau.

Pour bloquer l'avalanche les espaces majeurs émergent de la pente. Pour dévier l'avalanche les espaces de service s'enterrent et s'inclinent latéralement.

Pour supporter le poids et la poussée de la neige, l'agrandissement est conforté d'une suite de lames qui le renforce sur son épaisseur. Sa construction s'apparente à un ouvrage d'art. La structure est en béton.

En contraste au béton apparent, les plafonds et parois acoustiques en bois multiplis contreplaqués confèrent aux espaces une certaine domesticité. Les teintes tendres ou vives colorent les espaces baignés de la lumière nord.

La seule façade émergente est habillée d'une peau métallique, dont les vitrages affleurés et miroités n'altèrent pas la continuité. Les autres façades sont végétalisées. La brillance de l'aluminium brut reflète la lumière du coteau opposé et donne une nouvelle dimension au lieu.

(1928 caractères)